

« DOUCE FRANCE, PATRIE DES DROITS DE L'HOMME...

« Mais pas des droits des personnes en situation de handicap »

#PasSiDouceFrance

Voilà un des slogans du collectif **Unapei, APF France handicap, Unafam et FNATH** qui fait suite à la condamnation de la France par le Conseil de l'Europe pour la violation des droits des personnes en situation de handicap par l'Etat français.

Ce constat est l'aboutissement d'une réclamation collective déposée par l'Unapei, APF France handicap, l'Unafam et la FNATH face au non-respect par l'État Français de ses obligations envers les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Le Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe a ainsi reconnu la violation par l'Etat français de ses obligations vis-à-vis des personnes en situation de handicap dans une décision rendue en décembre 2022 après des mois d'examen.

Les personnes en situation de handicap sont victimes d'une vraie discrimination. Elles ne peuvent accéder à des services d'accompagnement adaptés, ni aux services et transports publics, à l'école, à un logement et à la santé, et ne disposent pas de ressources suffisantes pour vivre dignement.

La communauté de destin que nous sommes ne le sait que trop bien ; elle le vit jour après jour, avec une solidarité familiale poussée à l'extrême pour certains, justement à cause de l'absence de proposition adaptée de l'état français.

L'Adapei Papillons Blancs d'Alsace qui accompagnent 2350 personnes a répertorié pas moins de 930 personnes en attente de prise en charge par ses soins, dont 686 enfants et adolescents.

L'évaluation des besoins d'accompagnement du mouvement parental alsacien est encore plus édifiante. 1301 enfants et 1155 adultes sont en attente d'un accompagnement adapté.

La communauté de destin que nous sommes, personnes accompagnées, familles et professionnelles doit se battre contre cette injustice qui perdure depuis des dizaines d'années.

Selon la légende le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu de forêt. Alors qu'on l'interpellait, le colibri répondit « je fais ma part. ». Mais des millions de colibris peuvent éteindre ce feu.

La condamnation de l'état français par le Conseil de l'Europe est le meilleur témoin de la force de notre action collective.

Mais le combat ne se termine pas là ; nous devons tous nous engager, quelle que soit notre place. Il faut interpeler nos politiques, exiger que les droits fondamentaux de la personne en situation de handicap et sa famille soit respectés, chaque fois que cela est possible sans relâche.



Ensemble plus loin, plus fort